des ſemences apportées de la Chine ; elles réuſſiſſent à ſouhait. Une racine laiſſée en pleine terre, expoſée aux rigueurs de l'hiver, pouſſa, le printems ſuivant, avec autant de force que celles qui avoient été renfermées dans une ſerre. Quelques années après, pluſieurs racines avoient deux pieds de longueur & un pied de circonférence. Les perſonnes commiſes à Paris pour viſiter les Pharmacies prirent cette rhubarbe pour la rhubarbe Aſiatique. Il a été reconnu qu'elle purgeoit auſſi-bien que celle-ci ; tous les effets enfin ſont exactement les mêmes.

Il ſuffit de ſçavoir qu'un gros de rhubarbe coûte à Paris de 6 à 10 ſous, que la livre contient 128 gros, & qu'une racine de quatre ans deſſéchée, peſe une livre & demie, pour calculer combien il ſeroit avantageux de recueillir nous-mêmes une plante ſi utile dans la Pharmacie. Il n'eſt pas douteux que la culture n'en réuſsît & elle eſt facile. La graine prend aiſément. Dans les Pays orientaux, on la laiſſe ſimplement tomber, & elle produit des plants nouveaux. Au printems on remue & retourne la terre auprès des racines, & l'on ſépare les rejettons enracinés pour gagner des plants. En été, on n'a qu'à arracher les mauvaiſes herbes ; comme les feuilles ſont fort larges, elles maintiennent la fraîcheur des racines ; il ne faut pas les arroſer. En automne, après la deſſication des feuilles, on arrache les racines propres à être employées, c'eſt-à-dire, celles qui ont entre trois & quatre pouces de diametre, & environ deux pieds de longueur. On les coupe par morceaux que l'on perce avec une tarriere pour les enfiler à une corde & les faire ſécher à l'air & non au feu. Nous croyons devoir remarquer que cette méthode qui eſt celle des Orientaux détruit une partie des racines, parce que ſouvent ce qui eſt autour du trou ſe pourrit ; & nous ne voyons pas de quelle utilité il peut être de les enfiler. C'eſt ſans doute pour cette raiſon que Triller préfere la rhubarbe en tranches non perforées. Les morceaux étant ſecs, on emporte avec une lime ou une rape ce qui eſt noir ou gâté. Une racine, de la dimenſion donnée, peſera environ une livre & demie ſéchée & nettoyée. Dans la plantation, elles doivent être éloignées d'environ trois pieds les unes des autres. Elles groſſiſſent beaucoup & perdent moins dans les deſſications, ſi elles ont occupé un terrein ſec & ſablonneux ; car le ſol gras & humide ne lui convient pas.

Le Mémoire de M. Rondeau, publié par M. l'Abbé Rozier dans le T. II de ſes Obſervations, 2^e. année, n'offre point d'autre vue nouvelle.

III.

Obſervation ſur un article de la Gazette.

Dans le N°. 63 de la Gazette, on lit l'article ſuivant. » Le Duché de Mecklem-» bourg a des Cultivateurs diſtingués. Un » d'entr'eux a imaginé une nouvelle char-» rue dont les roues ſont plus hautes que » celles des charrues ordinaires. Au lieu de » deux chevaux, elle n'en veut qu'un ; & » en moins de tems, elle fait plus d'ou-» vrage. Elle creuſe avec facilité des ſil-» lons de *cinq pieds de profondeur & de qua-» torze pouces de large.*

Nous aurions dû relever dans le tems l'invraiſemblance de ce dernier point. Pour réparer cette inattention ſinguliere, nous rappellons ici l'article, & nous prions le Correſpondant de qui nous l'avons reçu de prendre les éclairciſſemens néceſſaires pour le rectifier. Nous ſoupçonnons que la meſure attribuée à la largeur eſt celle de la profondeur, mais ſans pouvoir appliquer à aucune des dimenſions celle de *cinq pieds*. S'il étoit poſſible qu'une telle charrue exiſtât, il y auroit bien des Cultivateurs empreſſés à ſe la procurer. On deſireroit auſſi la charette du même Agronome, annoncée dans le même article, s'il y a moyen de la faire venir ſans trop de frais.

IV.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 3 Octobre 1772, au Mercredi 7 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 18, 22 à 26 l. *le ſeptier ; idem* nouveau, de 20, 24 l. 10 ſ. à 28 l. 15 ſ. ; *idem* au Port de la Grêve, de 24 à 28 l. Le ſeigle, de 15 l., 15 l. 10 ſ. à 15 l. 15 ſ. ; l'orge, de 9, 11 liv. 15 ſ. à 12 liv. 10 ſ. auſſi *le ſeptier*.

AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 3 Octobre 1772 au Mercredi 7 dudit, l'avoine ancienne a été vendue à la Halle, de 23 à 24 livres 10 ſ.; *idem* nouvelle, de 20, 21 l. 10 ſ. à 23 l. 10 ſ.; *id.* au Port de la Grêve, de 20 à 22 l. *le ſept.*

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'eſt vendu Porte Saint Michel, le 10 Octobre 1772, de 51 à 52 liv.; *idem* nouveau de 49 à 50; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 49 à 50; *idem* nouveau, de 47 à 48; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg S. Laurent, de 19 à 20 liv; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 47 à 48; *id.* nouveau, de 46 à 47; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

Lettres de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de Ville, 6 dern. mois 1771 & 6 p. mois 1772.

Du Merc. 7 Oct. 1772.		Du Jeudi 8.	
Meſſieurs		*Meſſieurs*	
Radix, ſix dern. mois 1771.	Z.	Deſchapelles, 6 p. mois 1772.	A.
Roytier, ſix prem. mois 1772.	A.	Courmont, *id.*	B.
Gautier, *idem.*	A.	Delagarde, *idem.*	E.
Boutray, *idem.*	A.	Nau, *idem.*	C.
Deſplaces, *idem.*	C.	S. Janvier, *id.*	C.
.....		*Du Vendredi 9.*	
.....			
.....		Lempereur, ſix d. mois 1772.	A.
.....		Rouillard, *idem.*	A.
.....		Penchain, *id.*	C.
.....		Patu, *idem.*	M.
.....		Boſcheron, *idem.*	B.

PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 9 Octobre 1772.*

	H	ß	
Or de Portug. à . .	722		marc.
Du Mexique à . . .	716		marc.
Du Perou à	708		marc.
Les guinées à . . .	720		marc.
Ducats à	98	10	once.
Or fin à 23 k. . . 31 32.	99	10	once.
Or à 20 karats à . .	84		once.
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	10	marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	15	marc.
Piaſtres à	49		marc.

CHANGES DE PARIS, *du 10 Octobre 1771.*

Amſterdam	55 ½
Londres	31 ¼
Hambourg	183 ¼
Madrid	15 4
Cadix	15 3
Livourne	95 ¼
Gênes	94 ¾
Lyon, *Saints*	⅝ p. 0/0 p.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Oct. 1772.	*Jeudi 8.*	*Vendredi 9.*	*Samedi 10.*
COMP. D. IND.			
Actions à 7 coup.	1265 62 ½ 65 .	. . . . .	1257 ½ . . .
D°. 16/25es. à 7 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 4 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 4 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	. . . . .	FESTE.	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1772.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.

ANNÉE 1772. Du Samedi 10 Octobre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le* 12 *Septembre.*

QUAND le Naturaliſte fouille la terre de nos Provinces glaciales, il eſt tout étonné d'y découvrir à chaque pas des veſtiges, des débris, des monumens d'un monde méridional. M. Pallas, de l'Académie Impériale des Sçiences de Selinginskoi, a déjà trouvé dans la Sibérie beaucoup d'animaux Etrangers, & publié ſes recherches. Dans la Séance de cette Académie tenue le 27 Avril dernier, il rendit compte d'une nouvelle découverte de ce genre, dont on eſt redevable à M. de Brill, Lieutenant Général. C'eſt la tête d'un rhinocéros d'une grandeur médiocre, avec deux pieds, l'un de devant & l'autre de derriere, trouvée dans un terrein ſabloneux. La tête eſt ſaine, entiere & en chair très-bien conſervée. Quel mouvement a tranſporté & enfoui au fond du Nord le cadavre d'un animal né dans des climats brûlans? M. Pallas doit lire, l'hiver prochain, à l'Académie, ſes conjectures ſur ce phénomene extraordinaire.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le* 18 *Septembre.*

A la derniere Aſſemblée de la Compagnie Aſiatique, on lut un écrit du Prince Fréderic par lequel S. A. R. exhorte les Intéreſſés à ſe concerter pour relever pluſieurs branches de ſon commerce fort déchu, à ſoutenir la ville de Tranquebar de façon à en former l'entrepôt de l'Inde, à profiter des faveurs que S. M. accorde par le dernier octroi &c. Il fut enſuite publié une prorogation de quatre ſemaines pour que ceux des Intéreſſés qui ont proteſté contre la convention, en faſſent un examen plus réfléchi. En conſéquence, une nouvelle Aſſemblée fut indiquée pour le 12 Octobre.

NORWEGE.

DE BERGEN, *le* 10 *Septembre.*

Le commerce de ce Royaume languit depuis long-tems dans les entraves imaginées pour lui donner du reſſort & de l'énergie. De la contrainte, les abus. Le mal demande un prompt remede. Les Négocians & les autres Habitans de ce Royaume, après avoir ſollicité une réforme, ont obtenu de la Cour une Commiſſion compoſée de Marchands Norwégiens qui s'occuperont beaucoup de l'intérêt du Commerçant, & un peu moins de l'intérêt du commerce national; diſtinction que l'on ne comprend pas trop dans ce pays-ci où l'on croit encore que quand le Commerçant a beaucoup gagné ſur la Nation, la Nation qui a vendu à plus bas prix & qui a acheté plus cher, en eſt beaucoup plus riche.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

ALLEMAGNE.

De Leipsick, *le 22 Septembre.*

Par une étrange fatalité, les incendies deviennent très-fréquens dans cet Electorat. Le 20 du mois dernier, le village de Brattschivitz fut réduit en cendres, avec toutes les récoltes de grains & de fourrages, les autres eſpeces de proviſions, les meubles &c. Le 18 du courant, le feu prit dans la nuit au village de Mœlckau à une lieue d'ici, conſuma ſix maiſons avec leurs granges remplies de grains, fit périr quatre enfans & deux grandes perſonnes &c. On n'a donc que des larmes à verſer ſur ces déplorables accidens!

De Vienne, *le 21 Septembre.*

Le bois eſt devenu ſi rare & ſi cher, que pluſieurs Cultivateurs des Provinces Héréditaires ſe ſont déterminés à planter de petits bois artificiels qui ont très-bien réuſſi. On eſpere que cet exemple ſera imité, & que ces pépinieres ſe multiplieront en raiſon de nos beſoins.

ITALIE.

De Venise, *le 10 Septembre.*

Le Gouvernement a fait diſtribuer aux Hôpitaux de cette Ville quatorze mille ducats provenant de la vente des biens & des effets des Monaſteres ſupprimés.

Il y a eu à la Foire de Bergame un grand concours d'Etrangers & de Marchands ultramontains, ſur-tout de Pourvoyeurs des Troupes Autrichiennes, leſquels ont fait de gros achats de ferremens, de cordages, de toiles, de draps communs &c.

De Livourne, *le 12 Septembre.*

Il arrive journellement dans ce Port des navires chargés de grains. Cette récolte n'a pas été bonne dans le Piémont, les Etats de Gênes, Mantoue, Ferrare, Veniſe & la Lombardie. Elle a été beaucoup meilleure dans l'Etat Eccléſiaſtique & les Deux-Siciles; mais l'exportation n'y eſt pas encore libre.

De Monaco, *le 20 Septembre.*

Après une ſéchereſſe de plus de quatre mois & des chaleurs exceſſives, la terre a été humectée par une pluie favorable. Mais au bout de deux jours, il s'éleva, Mercredi dernier, à deux heures du matin, un orage affreux, accompagné de coups de tonnerre & de grêle d'une groſſeur énorme. A une étendue de près de deux lieues le long de la mer & dans les montagnes, les vignes, les figuiers, les orangers, les citronniers, les oliviers ont été fort endommagés, & ils ſe reſſentiront long-tems de ce déſaſtre.

ANGLETERRE.

De Londres, *le 27 Septembre.*

Nous apprenons de la Caroline Méridionale que, dans le courant de Juillet, les orages ont cauſé beaucoup de dégât dans les campagnes, & que pluſieurs Negres y ont péri. La Virginie a également ſouffert.

Les lettres de la Haye annoncent qu'il eſt arrivé de Batavia de très-fâcheuſes nouvelles, mais qui ne tranſpirent point.

Divers cantons de ce Royaume ont été déſolés par les vents, les pluies & la grêle.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De l'Argentiere (*en Vivarais*), *le 23 Septembre.*

Ce canton vient d'eſſuyer un déluge d'eau; jamais on n'y avoit vu tant de dommages cauſés par les pluies. Il y a eu çà & là pluſieurs maiſons emportées, entr'autres une très-ancienne bâtie à l'extrémité méridionale du pont de Joyeuſe, dans laquelle pluſieurs perſonnes avoient eſpéré trouver un refuge. Les chemins ſont impraticables, les champs bouleverſés, & les vendanges gâtées.

De Montpellier, *le 25 Septembre.*

Des pluies conſidérables ont entraîné, dans les Sevennes, le débordement de pluſieurs rivieres, & beaucoup de ravages. Il

y a des troupeaux noyés ; des maisons renverſées, & beaucoup de familles réduites à l'extrêmité.

Les vignes de ces cantons, après avoir un peu ſouffert de la ſéchereſſe, ont été humectées par des pluies bienfaiſantes ; & l'on eſt fondé à eſpérer une très-riche vendange.

DE BORDEAUX, *le 26 Septembre.*

Quoiqu'il y ait eu dans la Guyenne beaucoup de vignes gelées au mois d'Avril, & beaucoup d'autres grêlées dans le courant de l'été, on ſe flatte d'y recueillir aſſez de vin.

Les différentes ſortes de ſucres blancs valent de 42 à 56 liv. le quintal ; les ſucres bruts de 23 à 33 ; les cafés de 12 ſ. 6 den. à 18 ſ. 5 den. la livre ; les indigos de 8 à 11 liv.

DU LYONNOIS, *le 26 Septembre.*

Les vendanges ont commencé dans cette Province par un tems ſec & chaud. La maturité des meilleures eſpeces de raiſins ne permettoit pas de différer, quoiqu'il y en ait d'autres dont la récolte pourroit être, ſans danger, retardée d'une ſemaine. Tel eſt l'inconvénient preſqu'univerſel de la diverſité des plants de vigne dans le même territoire, même dans une ſeule file de ſeps. Les raiſins qui donnent aux Vignerons la quantité ne ſont pas encore prêts à être cueillis, lorſque ceux qui donnent aux vins la bonne qualité ne peuvent plus tenir aux ſeps. Ces jour-ci, on ne pouvoit vendanger les *gamés*, qu'en ayant grand ſoin de faire tenir ſous les grappes les Cueilleurs. Le vent du midi qui s'eſt élevé, faiſoit ſeul égrainer tous les raiſins, les plus doux, les plus ſucrés, & par conſéquent les plus précieux de nos côteaux.

En général, les vins ſeront abondans cette année, quoique les cantons maigres & ſecs n'ayent preſque rien, en comparaiſon des autres.

Les cuves ont bouilli preſqu'auſſi-tôt qu'elles ont été finies, & cette fermentation vive & prompte nous aſſure un vin généreux & bienfaiſant.

On a trouvé cette année plus fréquemment que dans d'autres, des grains jumeaux. Ils ſont de la forme d'une groſſe olive, arrondie par les deux bouts.

Soit par l'abondance du vin, à preſent conſtatée, dans cette Province, ſoit par l'effet de l'abondance & de la qualité de la farine dans les grains de bled nouveau, ſoit par l'effet des eſpérances que donne un tems favorable aux ſemailles ainſi qu'aux truffes ou pommes de terre & aux bleds noirs, nous apprenons de différens endroits que le prix du grain a diminué. Nous aurons peut-être enfin un hiver, une année moins triſte, & où le Peuple travaillant aura la quantité ſuffiſante de bons vivres, qui lui a manqué. Jamais il n'y avoit eu autant de Vendangeurs malades qu'il y en a, cette année, ſur-tout parmi les gens des plaines de Valoire en Dauphiné.

DE CHATEAU-LIN (*en Baſſe-Bretagne*), *le 28 Septembre.*

A 200 toiſes de cette Ville ſur le bord du grand chemin qui mene à Quimper, & au pied d'une montagne voiſine d'une carriere d'ardoiſe, on vient de découvrir une riche mine preſqu'à la ſuperficie de la terre. De trois trous peu profonds que l'on a percés, l'un donne une terre minérale ſur laquelle un bon Orfévre de Quimper a fait deux eſſais. De quatre gros de cette terre, mis au feu ſans préparation, il a tiré un gros de plomb qui lui a paru bien caſſant. Dans une ſeconde opération, il a été plus heureux ; de ſept onces de cette terre pouſſée au ſalpêtre, il a obtenu, en moins d'une demi-heure, deux petits grains d'or du poids de quatre grains & de la plus belle couleur, avec de la grenaille d'argent peſant un demi-gros deux grains, & mêlé, à ce qu'on croit, d'un tiers d'or à en juger par ſa couleur & ſa peſanteur.

Très-près d'une des ouvertures de cette mine, coule une eau qui, par ſa couleur & ſon épaiſſeur, ſemble annoncer une mine d'or ou de cuivre. On remarque même dans cette eau des follicules ou paillettes qui paroiſſent de l'un ou l'autre métal.

A une demi-lieue plus loin, on vient auſſi de découvrir une très-belle mine de fer & des veſtiges d'anciennes forges. Une tradition porte que jadis, elle avoit été découverte & exploitée par les Anglois qui en tiroient tous leurs inſtrumens de guerre. On

assure que, comme elle est à la proximité de Brest, on y établira une fonderie d'ancres & de canons.

De Roye, *le* 1 *Octobre.*

Le Bailliage de cette Ville vient de renouveller les Réglemens qui prescrivoient des précautions à prendre pour prévenir les incendies. Par une Sentence du 14 Septembre, il a défendu, sous peines comminatoires, à tous Laboureurs, de faire battre, comme à tous Batteurs de battre des grains depuis le coucher jusqu'au lever du soleil; à toutes personnes de faire sécher ou mettre leurs chanvres dans le four, même sous le prétexte qu'il y auroit long-tems que le four n'auroit été chauffé, comme aussi d'espader, teiller ou sérancer lesdits chanvres aux mêmes époques. Il est défendu d'entrer dans les granges, écuries, étables, ou autres bâtimens remplis de bois, pailles ou autres matieres combustibles, avec des lumieres si elles ne sont enfermées dans des lanternes bien closes, & aussi d'y fumer, si les pipes ne sont exactement couvertes; & enfin de placer *leurs chaumes ailleurs que dans leurs jardins ou autres endroits vagues à quarante pieds au moins des bâtimens.*

De Rheims, *le* 3 *Octobre.*

Depuis deux ans, il se fabrique dans notre Manufacture une nouvelle sorte d'étoffe de couleur mêlée, appellée *Wilton*, & inventée en Angleterre. Cette étoffe peut avoir trois couleurs: la chaîne est de deux fils tors ensemble, & la trame d'un fil d'une autre couleur. On y employe toute laine fine. Elle a une demi-aune de large, & se vend en détail de 3 l. à 3 l. 5 s. l'aune. L'usage en est bon. On s'applique à perfectionner cette étoffe, afin de soutenir la concurrence des Anglois. Il s'en fait maintenant un débit si considérable que les Fabricans manquent d'Ouvriers pour la filature: ce qui n'est pas étonnant, vu qu'il entre dans le tissage de ces étoffes un tiers d'échets de plus que dans les draps de Silésie qui faisoient ci-devant le fonds de notre Manufacture, & qu'un Tisseur peut en faire une piece en dix jours, tandis qu'il lui en falloit dix sept ou dix-huit pour tisser une piece de Silésie.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Lettre à M. le Comte de Bielinski, par M. Bernieres, Ecuyer, l'un des quatre Contrôleurs-Généraux des ponts & chaussées de France, de la Société Royale des Sciences de Metz, & de l'Académie Royale des Belles-Lettres de Caën, au sujet du bateau insubmergible.

Monsieur,

Les bontés dont vous m'honorez, & le courage avec lequel vous annoncez les avantages de ma construction nouvelle qui rend insubmergible & *inchavirable* un bateau, une chaloupe, un bacq &c, faits sur mes principes, semblent m'autoriser à rendre publique, sous vos auspices, ma réponse en deux mots à la question qui me fut faite en votre présence le 29 du mois dernier (Juillet 1772), jour auquel je fis remettre à l'eau la chaloupe insubmergible du Roi, qui en avoit été tirée pour être calfatée, goudronnée & repeinte à neuf.

Vous avez été frappé vous-même de l'aigreur avec laquelle cette question me fut faite, comme si j'avois fait un grand crime en proposant aux hommes, gratuitement & sans aucunes vues d'intérêt personnel, un moyen de les faire voyager sur les eaux sans danger.

Un grand Prince qui a daigné honorer mon opération de sa présence pendant plus de cinq quarts d'heure, a applaudi avec bonté à mes vues, après avoir pris une connoissance détaillée de mes moyens. Plusieurs Princes étrangers m'en ont fait les complimens les plus flatteurs, & le concours nombreux du reste des Spectateurs avoit donné des signes d'approbation de la maniere la plus satisfaisante pour moi. Je me retirois heureux & content, lorsqu'un seul Particulier que je n'ai pas l'honneur de connoître, me demanda *où je mettrois les vivres nécessaires au nombre de personnes que je porterois, & ajouta que cette construction ne pourroit être d'aucune utilité.*

On ne pouvoit ignorer que le batelet qu'on avoit alors sous les yeux n'étoit qu'un

modele de ceux qu'on peut faire pour traverſer nos rivieres ou s'y promener ; qu'ainſi ce n'étoit pas le cas d'y aſſigner des places pour des proviſions ; je répondis en outre que mes conſtructions pour la mer ſeroient dans les formes convenables, & s'écarteroient même très-peu des formes & des dimenſions ordinaires. Je ne pouvois en dire davantage, vu l'inſtant & le lieu ; on continua de me nier la poſſibilité des avantages que je promettois, & on vous laiſſa appercevoir aiſément que l'eſprit de prévention ſeul dirigeoit cette négation.

Si l'on n'avoit pas été réellement prévenu contre mon objet par des cauſes que je ne puis pénétrer, la réponſe à la demande auroit été apperçue dans la choſe même ; les faits prouvent plus que tous les raiſonnemens, mais il faut vouloir ſe rendre de bonne foi, & ne pas réſiſter à toute évidence.

Le grand Prince qui cherchoit à connoître par lui même, venoit de faire monter trente-deux hommes ſur ce batelet : il eſt le plus petit de toute la riviere, puiſqu'il n'a que dix-huit pieds de large, & on ſçait qu'il n'eſt calculé que pour contenir dix perſonnes, y compris les quatre Rameurs & le Conducteur du gouvernail. Il s'enſuit donc manifeſtement que tout petit qu'il eſt, les dix perſonnes qui doivent former ſa charge ordinaire pouvoient ſe faire accompagner en vivres d'un poids égal à celui des vingt-deux hommes de plus qui s'y étoient mis par ordre du Prince, c'eſt-à-dire, de 2860 livres, en ne comptant chaque homme que du poids de 130 livres. Et puiſque ces vingt-deux hommes étoient placés, il eſt démontré, je crois, que le même poids en vivres pourroit l'être.

Il eſt clair auſſi comme le jour, pour tous les yeux non-prévenus, que ce petit batelet préſente une baſe inſubmergible, & toujours à flot, à quelque événement des rivieres qu'elle puiſſe être expoſée. Dix perſonnes pourroient donc entreprendre un voyage de plus de vingt jours ſur ce batelet ſans aucuns riſques, & ſans être obligées de renouveller leurs proviſions, puiſque chacune d'elles trouveroit plus de douze livres de nourriture & de boiſſon par jour dans les 2860 livres ſuppoſées embarquées ci-deſſus.

Je conviens que la place eſt trop petite pour admettre des lits ; mais ce ſeroit être de mauvaiſe humeur que d'en faire une objection contre un ſimple modele ; & d'ailleurs c'eſt un modele de bateaux de riviere ſur leſquels les lits ne ſont jamais néceſſaires.

Au ſurplus quel eſt le batelet dont les dimenſions approchent du mien, avec lequel on puiſſe ſe flatter d'entreprendre un tel voyage, ſur lequel à pareille charge on puiſſe faire des balancemens capables de faire monter l'eau par-deſſus les bords, comme cela a été fait par ordre & en préſence de S. A. S., ſans craindre d'aller à fond ? Et une conſtruction de laquelle réſulte une pareille sûreté ſur les eaux peut-elle être regardée comme n'étant d'aucune utilité ?

J'ai de l'amertume dans le cœur en vous écrivant ces lignes. Je vous avoue franchement ma foibleſſe ; c'eſt mon enfant chéri qu'on a attaqué, j'en ſuis touché juſqu'au fond de l'ame, & je le ſuis d'autant plus que vous l'aimez auſſi. Vous m'avez d'ailleurs tant de fois flatté à cet égard en me détaillant les avantages que les Etats & le genre humain peuvent tirer de cette idée que vous nommez vous-même heureuſe, que je croirois vous manquer en l'abandonnant ſans défenſe aux diſcours de ceux qui ſemblent ſe faire un mérite de s'élever, ſans ménagement ni égards, contre toute nouveauté, comme s'il n'étoit plus poſſible de faire des découvertes utiles.

Au reſte j'eſpere que le tems ramenera tout à moi ; avec lui, les hommes deviennent en état de juger mûrement ; il détruit peu à peu l'empire des préventions ; il affoiblit & décele les vues d'intérêt oppoſées, & les vérités triomphent enfin. Si tous les hommes avoient vu autant que vous, Monſieur, & avec autant de fruit, je crois que j'arriverois beaucoup plus promptement à mon but. J'avance cependant toujours un pas, & il n'eſt guères de jour où je ne convertiſſe quelques incrédules ; l'exemple des Grands ſera peut-être encore plus puiſſant que mes raiſons ; un autre de nos Princes, chez lequel les lumieres & le goût pour les Sciences ont précédé la maturité de l'âge, a fait faire une ſeconde chaloupe inſubmergible de dix-huit pieds de long ; elle vient d'être lancée à la riviere, & l'a tra-

verſée deux fois, comblée d'eau & chargée de vingt-ſix hommes.

O colendi
Semper, & culti, date quæ precamur
Tempore ſacro : Horace.

Je ſuis avec reſpect & reconnoiſſance &c.

I I.

Inventions nouvelles.

1. La machine inventée par M. C. Varlo, Ecuyer, pour être adaptée aux eſſieux des inſtrumens à roue & empêcher les frottemens, comme nous l'avons dit en dernier lieu, vient d'être propoſée par ſouſcription à Londres avec les promeſſes & l'appareil d'un ſuccès infaillible. Dès que le nombre des Souſcripteurs ſera aſſez conſidérable, l'eſſai en ſera fait avec aſſez de publicité pour ne laiſſer aucun donte ſur ſes propriétés. L'Inventeur en garantit d'ailleurs le ſuccès & la durée pendant quatorze ans, & donne les sûretés néceſſaires pour qu'on ne coure aucun riſque. Cette machine eſt applicable aux voitures, aux charrues, aux moulins &c; elle épargnera même ſur les vaiſſeaux, une grande partie des bras qu'on eſt obligé d'employer pour lever les ancres &c. Les Souſcripteurs la payeront une guinée; & après le terme preſcrit, le prix en ſera double. Ceux qui voudront profiter de cette importante découverte s'adreſſeront à l'Auteur à *Grimſton, près Yorck.*

2. M. Plot a propoſé à l'Académie Royale des Sciences de Paris, une machine pour hacher la paille. On ſçait que la paille hachée eſt très-ſaine pour les chevaux, & qu'elle prévient pluſieurs maladies auxquelles ils ſont expoſés, lorſqu'ils avalent des tuyaux. M. le Maréchal de Saxe avoit eſſayé de faire conſtruire une machine de ce genre à Chambord. Depuis peu il s'eſt établi une Manufacture de paille hachée à Paris. La machine de M. Plot a paru un peu trop compliquée, cependant elle a mérité une approbation qui ne ſera point limitée, lorſqu'elle aura été ſimplifiée comme elle peut l'être.

3. On a inventé à Vienne en Autriche une eſpece de ſoufflet portatif qui, moyennant les tuyaux qu'on y adapte, & les matieres qu'on y allume, vomit une fumée très-épaiſſe & très-puante dont l'effet eſt de faire périr juſqu'au fond de leurs trous, des familles entieres de rats, de taupes, de belettes &c. On ſe procure cette machine au Bureau de la *Gazette des Arts de Vienne*, pour le prix de trente florins. On commence à s'en ſervir dans les campagnes voiſines. Ce fumoir nous paroît être le même que celui qui a déjà été annoncé dans nos Feuilles, & qui ſe vend à Paris chez le S^r Diodet, rue S. Honoré, vis-à-vis l'Oratoire.

4. Un Phyſicien de l'Electorat de Hanovre a imaginé un microſcope à ſix lentilles, lequel donne aux plus petits animaux, une groſſeur coloſſale en comparaiſon de leur grandeur naturelle. M. le Paſteur Ephraïm Goeze de Quelinbourg a rendu compte, dans les Annonces d'Hanovre N°. 72 & 73, des obſervations qu'il a faites avec ce nouvel inſtrument. L'Auteur, M. Samuel Gotlieb Hofmann, déjà connu par des eſſais heureux en Optique, a donné une idée du méchaniſme de ſon nouveau microſcope, avec lequel il diſtingue juſqu'aux muſcles du plus petit inſecte.

5. On a préſenté à l'Académie des Sciences de Paris une nouvelle eſpece de caſque, conſiſtant en un bonnet contenu dans une calotte extérieure de tole, écartée du bonnet par des reſſorts, afin que le fer ne s'échauffe pas, & rafraîchie par le moyen d'un ſoupirail qui renouvelle l'air interpoſé.

6. Il a été lu à la même Société un rapport d'une nouvelle étoffe, partie gaze, partie gros de Tours; & ſans lui accorder une approbation formelle, on a reconnu qu'elle méritoit d'être encouragée.

7. M. le Docteur Jacob Chriſtian Scheffer, Conſeiller & Miniſtre à Rendſbourg en Allemagne, vient de faire de très-bon papier, avec le coton que donne le peuplier, des feuilles d'arbre, la peau des pommes de terre &c. L'Auteur a eu la généroſité de publier tous ſes procédés par la voie de l'impreſſion.

8. M. J. G. Eiſen, Paſteur à Tornea, en Livonie, a trouvé le ſecret de conſerver pendant toutes les ſaiſons, toutes ſortes de légumes ſans qu'ils perdent rien de leur fraîcheur & de leur ſaveur. Nous attendons inceſſamment la traduction de cette utile méthode.

III.

Pain d'écorce d'arbre & autre &c.

Dans les parties ſeptentrionales de la Suede, les environs de Gefle en Nordland ont particuliérement été privés des reſſources les plus communes de la vie. Les infortunés Habitans de ces cantons ont cherché une triſte ſubſiſtance dans tous les végétaux que la nature leur a offerts; l'écorce même des arbres leur a ſervi de pain, & cette reſſource même n'a été que momentanée. Le *hackbrod* ou pain haché, imaginé dans ces extrémités, n'a pu les nourrir qu'un certain tems. Pour faire ce pain, ils prennent des écorces de ſapin dans le printems où elles ſe détachent plus aiſément de l'arbre; ils en rejettent la partie dure & épaiſſe, ou la premiere écorce. On ratiſſe le reſte avec un couteau, on le met au four ſur la braiſe, où on le laiſſe juſqu'à ce qu'il ſoit bruni des deux côtés, qu'il fermente, & que la réſine brûle. Ces morceaux d'écorce ſont enſuite ſéchés, hachés, moulus; enfin on les pétrit, mais on en travaille la pâte beaucoup moins que le *miſſebrod*, autre eſpece de pain tiré d'une plante, & compoſé de la maniere ſuivante.

Lorſque cette plante, appellée par les Finlandois *weſska*, eſt hors des marais, on la fait d'abord ſécher au ſoleil & enſuite dans un four ou une étuve. Après cela, on l'arroſe d'eau de fontaine, & puis on la fait une ſeconde fois ſécher au four au point qu'elle durciſſe, que les feuilles en tombent, & que l'écorce ſe détache de la tige. Alors on la pile ou on la moud: on paſſe enſuite la farine par un tamis, on y verſe de l'eau, & même un peu d'eau-de-vie, ce qui donne un meilleur goût au pain. On la pétrit enſuite juſqu'à ce que la pâte ſoit dure & coriace en quelque ſorte. Si l'on a de la farine de ſeigle, on en mêle un tiers de la quantité de celle-là; & dans ce cas, le pain qui en réſulte eſt fort bon.

Nous annoncerons, à cette occaſion, que M. Parmentier, Apothicaire-Chymiſte de l'Hôtel Royal des Invalides de Paris, a eu la bonté de nous promettre, pour rendre ſes travaux généralement utiles, la communication de ſon excellent Mémoire ſur *les végétaux propres à remplacer les grains dans des tems de diſette*, couronné par l'Académie de Beſançon. Jaloux de ſeconder un zele ſi louable, nous inſérerons cette ſçavante Diſſertation dans notre Journal de Novembre prochain; & le Public jouira des recherches ſi intéreſſantes d'un habile Chymiſte qui applique la ſcience aux beſoins les plus preſſans de l'humanité.

IV.

Queſtions ſur la culture des navets.

M.

Les navets ſont d'un uſage ſi bon & ſi général que je deſirerois en cultiver dans ma terre; mais ce genre de culture eſt inconnu ici; je ne ſçais pourquoi. Je ne puis m'adreſſer qu'à vous, M., chargé pour le bien public de procurer des inſtructions concernant l'Agriculture, pour avoir des réponſes aux queſtions ſuivantes, & me guider dans mes opérations.

Quel eſt le terrein le plus propre aux navets? Quelle doit en être l'expoſition? Faut-il un ſol bas ou élevé, plat ou incliné? A quelle expoſition faudroit-il pratiquer des à-dos? Une terre factice ſeroit-elle préférable? Comment la compoſer?

Quelle eſt l'eſpece de navets la meilleure & la plus productive?

Faut-il donner pluſieurs labours, mettre des fumiers, ſarcler, arroſer? En quel tems? Quand faut-il ſemer, récolter? Peut-on mettre des navets pluſieurs fois de ſuite dans la même terre?

Je vous aurois, M., une obligation infinie, ſi j'obtenois par votre canal les leçons que je dois mettre en pratique; je tiendrois la main à ce que tout fût bien fait, & je vous rendrois un compte exact de la réuſſite &c.

J'ai l'honneur d'être &c.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 30 Septembre 1772, au Samedi 3 Octobre, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 19, 23 à 28 l. 10 ſ. *le ſeptier; idem* nouveau, de 19, 23 liv. 10 ſ. à 28 l.; *idem* au Port de la Grêve, de 25 à 29 l. Le ſeigle, de 14, 15 à 16 liv.; l'orge, de 9, 11 liv. 10 ſ. à 12 liv. auſſi *le ſeptier*.

AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 30 Septembre 1772 au Samedi 3 Octobre, l'avoine ancienne a été vendue à la Halle, de 22, 23 à 24 liv. 10 ſ.; *idem* nouvelle, de 21, 22 l. 10 ſ. à 23 l. 10 ſ.; *id.* au Port de la Grêve, de 20 à 22 l. *le ſept.*

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'eſt vendu Porte Saint Michel, le 7 Octobre 1772, de 52 à 53 liv.; *idem* nouveau de 50 à 51; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 51 à 51; *idem* nouveau, de 49 à 50; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg S. Laurent, de 18 à 19 liv; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 49 à 50; *id.* nouveau, de 47 à 48; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 l.

PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 7 Octobre 1772.*

		H	6	
Or de Portug. à . .	721			marc.
Du Mexique à . . .	716			
Du Perou à	708			
Les guinées à . . .	719			
Ducats à	98	10		once.
Or fin à 23 k. 31 32. . . .	99	10		
Or à 20 karats à . .	84			
L'argent à 11 d. 20 g. à	53	10		marc.
Idem à 11 d. 10 gr. à	51	15		
Piaſtres à	49			

CHANGES DE PARIS, *du 7 Octobre 1771.*

Amſterdam	55	½
Londres	31	¼
Hambourg	184	à 183 ¾
Madrid	15 4	6 à 4
Cadix	15 2	6
Livourne	95	¾
Gênes	94	¾
Lyon, *Saints*	¾ p.	% p.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Oct. 1772.	*Lundi* 5.	*Mardi* 6.	*Mercredi* 7.
COMP. D. IND.			
Actions à 7 coup.	1252 ½ 55 57 ½	1260 65 . . .	1267 ½ 70 . .
D°. 16/25es. à 7 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 4 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 4 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville; ſix derniers mois 1771 *& ſix premiers mois* 1772.

Du Sam. 3 Oct. 1772.		Du Lundi 5.		Du Mardi 6.	
Meſſieurs		*Meſſieurs*		*Meſſieurs*	
Goſſey, ſix prem. mois 1772.	A.	Thevenin, ſix d. mois 1771.	N.	Viellard, ſix p. mois 1772.	A.
Caron, *idem.*		Creuzé, *idem.*	Z.	Defrance, *idem.*	
Lenoir, *idem.*		Certain, *idem.*		Cauchy, *idem.*	
Clouet, *idem.*		Delamotte, ſix p. mois 1772.	A.	Marſollier, *idem.*	C.
Delarue pere, *id.*	F.	Maſſon, *idem.*	C.	Defays, *idem.*	F.
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	

A Paris, du Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1772.

GAZETTE *D'AGRICULTURE*, COMMERCE, *ARTS ET FINANCES.*

ANNÉE 1772. Du Samedi 3 Octobre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 5 *Septembre.*

LA révolution qui vient de s'opérer dans le Royaume ſera certainement l'époque de la proſpérité. S. M. encourage les Arts, mais en Prince qui ſçait que tout ſuit le ſort de l'Agriculture. Déjà des Agronomes expérimentés ſont envoyés dans les différentes Provinces du Royaume pour examiner la nature des terres incultes, & projetter de grandes entrepriſes trop ſouvent faites à l'aveugle. Où regne la ſageſſe, l'inſtruction marche avant tout. Un Prince aimé eſt maître des eſprits comme des cœurs; le goût de S. M. pour l'Agriculture va bientôt ſe répandre avec l'enſeignement. La partie des ſubſiſtances fixe particuliérement ſon attention; ſes ſoins à cet égard ſe portent en premier lieu ſur les pauvres Provinces riches en mines, dont les Habitans meurent de faim ſur des monceaux d'or & d'argent.

ALLEMAGNE.

DE HAMBOURG, *le* 14 *Septembre.*

Alger, Maroc & Conſtantinople ont donné ici des comiſſions de munitions militaires pour environ ſept millions de livres tournois.

DE VIENNE, *le* 14 *Septembre.*

Il vient de paroître une Ordonnance Impériale & Royale, portant ſuppreſſion de différentes eſpeces d'argent & de cuivre de bas alloi, auxquelles il en eſt ſubſtitué de nouvelles. L'argent courant aura déſormais la même valeur tant dans les Provinces Héréditaires qu'en Hongrie & en Bohême; ce qui ſera très-avantageux à leur commerce reſpectif.

DE LEIPSICK, *le* 16 *Septembre.*

Il a été créé par un nouvel Edit, pour 15 cens mille riſdales en billets de banque, au nombre de 783,550 de valeurs différentes, pour avoir cours dans le pays comme argent comptant, à compter du 1 Octobre, tant dans le commerce que dans les Douanes &c. L'Etat les rembourſera peu à peu, ſelon les circonſtances. La direction de cette Banque eſt confiée à huit perſonnes des plus conſidérables de l'Eat. Il y a à Dreſde un Bureau général muni d'un capital ſuffiſant d'argent pour l'échange des billets, moyennant neuf pfennings de perte par écu, ce qui fait 3 $\frac{1}{8}$ pour 100. On punira comme faux Monnoyeurs les Contrefacteurs de ce papier.

ITALIE.

DE PARME, *le* 4 *Septembre.*

Les Finances viennent d'être affermées à M. Galantini Bergamaſque & Compagnie

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

pour la ſomme de huit millions cinq cens mille livres de notre monnoie, ſous la charge qu'il ſera payé trois millions de livres par anticipation.

DE LIVOURNE, *le* 8 *Septembre.*

Les grains étoient montés ici à un prix aſſez haut : mais chez un Peuple enrichi par ce commerce même, & aſſuré par ſon activité, la cherté ne ſembloit point faire de ſenſation, quoique plus forte qu'elle n'a été dans beaucoup d'endroits où elle a excité les plaintes les plus ameres & les plus vives alarmes. A cette époque l'exportation s'eſt arrêtée d'elle-même, & l'importation reprend avec vigueur. Il a été déjà dit qu'il étoit arrivé pluſieurs bâtimens chargés de grains ; il vient d'arriver de Hollande des lettres d'avis qui annoncent le départ prochain de pluſieurs navires dont les cargaiſons montent à cinquante mille ſacs. On eſpere en tirer de Sicile où nous apprenons que la liberté de l'exportation ſera inceſſamment rétablie. Les nouvelles de la Montagne ſont très-favorables, puiſqu'elles promettent une abondante récolte de châtaignes. Nos Négocians habitués au commerce des grains, les Etrangers liés avec cette Place par les mêmes relations, aſſurés les uns les autres de toute la faveur poſſible, concourent à l'envi à couper bientôt cours à la cherté & à rappeller l'abondance.

(*Cet article ſert à expliquer & à corriger, d'après les remarques critiques inſérées dans notre avant-derniere Gazette, le dernier que nous avons publié de Livourne où il faut lire*, le froment vaut 19 livres le ſac, & *non* le froment ne vaut que 19 livres).

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le* 19 *Septembre.*

Nous apprenons que les Iſlandois ont fait une excellente pêche de morue, de merluche &c ; & que les Hollandois ont ſur la côte entre deux & trois cens bâtimens pour celle du hareng, laquelle n'a pas moins de ſuccès.

A force d'induſtrie & de conſtance, un Gentilhomme qui eſt à Canton, eſt parvenu à ſe procurer du *riz de montagne* (a) de la Cochinchine, tant deſiré, en quantité ſuffiſante pour en faire des eſſais. Ce grain a été apporté par le vaiſſeau la *Tamiſe* à un de ſes amis qui l'a diſtribué à différentes perſonnes pour le cultiver dans nos Colonies méridionales de l'Amérique. Un préſent plus précieux encore du même Voyageur, c'eſt de la graine de *croton ſebiferum* de Linnœus, ou *arbre à ſuif* de la Chine, parfaitement conſervée. Cet arbre produit une ſubſtance qui tient le milieu entre le ſuif & la cire ; il pourroit être d'un grand ſecours dans les mêmes Colonies. Mais ne le ſeroit-il pas auſſi en Europe ? Sçait-on s'il n'y réuſſiroit pas ? Ne verra-t-on jamais que les Colonies ou que leur ſol pour adopter les productions étrangeres ?

Le *Lord Holland*, Capit. Nairn, vient d'arriver du Bengale & de Madraſſ.

Il eſt certain que la récolte du houblon eſt abondante cette année ; & qu'il eſt ſupérieur en qualité à celui de l'année derniere. Il en eſt derniérement arrivé une quantité ſi grande que le prix en eſt tombé de huit à quatre livres : l'on en attend encore des Pays de Kent, Suſſex, Worceſter, Hereford &c. Si une telle abondance n'entretient pas le bon marché, il faut que quelque vice funeſte entraîne un horrible déſordre dans le commerce des denrées.

Nous avons reçu l'état ſuivant des récoltes de divers cantons. Dans l'Hertfordshire, abondance de froment ; l'orge & l'avoine paſſablement belles. A Cambridge, de même. Dans l'Iſle d'Ely, la plus pleine récolte de froment & d'avoine. Pareilles moiſſons dans l'Huntingdonshire. Dans les parties baſſes d'Ely, un tiers de grains de plus que dans les dernieres années. Même abondance ſur-tout en avoine & en orge, au Pays de Lincoln ; les nouvelles clôtures d'une grande beauté. A Holdernels, récolte auſſi bonne dans les lieux ordinairement inondés & peu productifs que ſur les hauteurs ; grande quantité de toute ſorte de grains : par les nouvelles clôtures de ce pays ainſi que d'une partie de l'Yorck, un tiers de

(a) *Ce riz de montagne eſt vraiſemblablement du riz ſec & peut-être de l'eſpece de celui dont nous avons ci-devant parlé dans notre Gazette & notre Journal.*

grains de plus qu'il n'y en a eu depuis quinze ans. Entre Howden & Duncaſter, bonnes moiſſons, les navets de toute beauté. Dans la partie orientale du Nottingham, beaucoup de houblon & de grains &c.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Marseille, *le 19 Septembre.*

Le 15 du courant, il y eut ici un des orages les plus extraordinaires dont on ait conſervé le ſouvenir. Depuis deux heures & demie du matin juſqu'à deux heures après midi, il tomba dix pouces d'eau. On ne connoît point, dans ce pays-ci, d'exemple d'une pluie ſi abondante.

Du 1 au 15, il eſt entré 82 bâtimens François & 33 Etrangers. Il a été particuliérement importé beaucoup de poiſſon ſalé & de ſoude, 370 quint. 3 ſacs de riz, 1250 millér. & quelques barriques d'huile, 750 charges d'avoine, 1320 d'orge, 8130 de froment tiré de la Cale, de Sous, de Cagliary, d'Italie &c. Deux navires de Saint-Malo, la *Valeur* & le *Coureur*, ont apporté 6800 quintaux de morue. La *Félicité* eſt arrivé de la Martinique. Du 2 au 16, il eſt parti 114 bâtimens François, grand nombre pour la Barbarie & le Levant, & 35 Etrangers, pluſieurs pour Barcelonne. Le *S. Joſeph* & le *Décidé* ont fait voile pour le Cap.

Un Artiſte de cette Ville eſt parvenu très-bien à imiter, en ſoie, les plumes d'autruche : ſes ouvrages d'un prix aſſez modique, ont beaucoup d'éclat, & ne craignent point l'eau & la pouſſiere.

De Bordeaux, *le 19 Septembre.*

Les grains de toute eſpece & de divers lieux, du pays, de Marans, du Nord, d'Italie &c, abondent ici ainſi que les farines & les légumes. Les prix baiſſent. Les eaux-de vie diminuent auſſi graduellement, elles ſont à 180 liv. les 22 veltes. Les effets ſur Paris qui étoient au pair ſur la fin d'Août, ſont à $\frac{1}{8}$ pour 100 perte.

Dans le courant d'Août, il a été expédié tant par mer que par terre 2321 barriques 27 quarts de ſucre brut, 3419 b. 70 q. de ſucre blanc, 34911 l. indigo, 3,690,483 l. café, 52387 cacao, 5685 rocou.

De la Rochelle, *le 21 Septembre.*

Le volume des Ordonnances & la maſſe des amendes prononcées contre ceux qui achetent des grains hors des heures & des lieux preſcrits &c, groſſiſſent ici de jour en jour. Entr'autres Jugemens rendus dans le courant d'Août contre des Grenetiers, Meûniers, Laboureurs, on remarque celui qui a condamné un Fermier à une amende de *cinq cens livres*, & un Meûnier à celle de *trois mille ;* le premier pour *n'avoir pas battu ſes bleds avant de les vendre*, le ſecond pour les *avoir achetés ainſi dans la vue de les convertir en farines pour le ſervice des Boulangers & de quelques Particuliers Habitans de la ville de Saintes ;* cette amende n'a pu être modérée, il eſt défendu au coupable de récidiver ſous peine de punition corporelle, & on l'a privé de la faculté de faire à l'avenir le commerce des grains.

Les prix des eaux-de-vie baiſſent tous les jours conſidérablement ; elles valent de 34 à 38 liv. les 27 veltes : il s'en fait une très-forte extraction. Les marchandiſes de l'Amérique ſe ſoutiennent. Marans continue ſon grand commerce de bled, & le prix en diminue.

Il eſt ſorti de notre Port, pendant les mois de Juillet & d'Août, pour l'Etranger, 19490 livres indigo, 330278 ſucre brut, 342889 ſucre terré, 45571 café, 15355 rocou, 235500 ſyrop, 1015 gomme; pour le Royaume, 11345 l. indigo, 17414 ſucre brut, 16836 ſucre terré, 86260 ſucre en pain, 29920 café, 20232 rocou, 8809 ſyrop, 54286 coton, 14304 veltes eau-de-vie.

De Grenoble, *le 21 Septembre.*

On ſçait combien d'endroits du Dauphiné ſont enſevelis ſix mois de l'année ſous la neige, on ſçait ce qu'ils ont à craindre des lavanges, on ſçait combien ils ſont ſujets à de fréquens incendies ; les Habitans de ces lieux preſque ſauvages ſont encore expoſés à voir leurs cabanes & leurs cultu-

res abîmées ſous des déluges de pierres & des maſſes de rochers. Les bords de la Romanche, le reſte de la petite route de cette Ville à Briançon, & autres lieux ſont hériſſés d'horribles débris de montagnes qui tombent en ruine & ne laiſſent aucune eſpérance de réparer leurs ravages. Cette funeſte dégradation des montagnes eſt en partie cauſée par le dépériſſement des bois & la chûte précipitée des eaux. Il faudroit d'un côté travailler à la conſervation & à la multiplication des bois, & de l'autre partager les eaux ſur les hauteurs & leur ménager différens écoulemens par des rigoles creuſées avant les endroits où elles acquiérent trop de volume pour pouvoir être gouvernées. C'eſt ainſi que des Communautés riches & ſoigneuſes ſe mettent à l'abri de ces malheurs & maintiennent la terre productive ſur les penchans rapides de leurs montagnes : mais la plûpart des Paroiſſes de ces cantons ſont ſi pauvres qu'elles ne peuvent attendre leur ſûreté & leur ſalut que de la Providence. Les nombreux troupeaux de chevres contribuent beaucoup à la ruine des bois.

De Colmar, *le* 21 *Septembre.*

La récolte des grains a été beaucoup au-deſſous de ce qu'on s'étoit promis. La ſéchereſſe qui ſurvint à la fin de Mai & qui a duré juſqu'à la mi-Juillet, a été cauſe que le ſeigle eſt reſté fort petit, & que la plus grande partie de l'orge n'a pas pouſſé ſon épi hors de la paille, de façon qu'on n'eſtime la moiſſon derniere qu'à une demi-récolte. Auſſi les grains qui avoient conſidérablement diminué en Avril & Mai ſont remontés, par degrés, de 3 l. le reſal, & ils ſeroient bien plus hauts ſi pluſieurs Seigneurs, Décimateurs, Chapitres, Abbayes n'avoient ſuſpendu la vente de leurs grains, dès qu'ils en avoient vu baiſſer les prix, c'eſt-à-dire, après Pâques, tems où ils ont coutume de renchérir : c'eſt ce qui fait que nous avons encore aſſez de vieux grains, & qu'il n'y a pas apparence qu'ils augmentent beaucoup, à moins qu'on n'en fit de fortes levées, ce que les circonſtances ne font pas préſumer.

La ſaiſon eſt aſſez favorable pour les ſemailles des grains d'hiver, déjà commencées dans bien des cantons ; mais il y a dans les campagnes une quantité prodigieuſe de ſouris qui y feront beaucoup de tort. S'il ne ſurvient de bonne heure des brouillards froids qui les faſſe périr, ils mangeront une partie des ſemences en nature, & le produit du reſte en herbe. Nous avons vu des années où l'on trouvoit dans les champs des places conſidérables entiérement vuides & ſans un ſeul épi. C'eſt ordinairement à la ſuite des hivers moites que nous ſommes incommodés de ces animaux (*a*).

Les apparences de la récolte du vin ſont très-flatteuſes dans la plûpart des vignobles : mais la choſe n'eſt pas générale. On eſpéroit que le raiſin acquerroit une parfaite maturité, & que le vin ſeroit excellent : le tems affoiblit cette attente ; le ſoleil couvert de nuages n'a pu répandre ſes influences ſalutaires ſur la vigne.

De Rheims, *le* 24 *Septembre.*

La moiſſon du ſeigle & du froment s'eſt faite par le tems le plus favorable. Il eſt aujourd'hui très-décidé que le grain eſt bon & de garde. Quoique la récolte ait été plus abondante en gerbes qu'en 1771, il n'y a pas plus de bled, mais quatre meſures rendent autant de pain que cinq meſures de l'année derniere ; ce qui conſerve la ſupériorité à la récolte de l'année. Les mêmes différences ont déjà été remarquées en d'autres endroits. A l'égard des orges & des avoines, les pluies abondantes & preſque continuelles que nous avons eues depuis un mois ont gâté celles qui étoient coupées & fait beaucoup de tort à celles qui ne l'étoient pas. Cette récolte eſt fort mauvaiſe. Le froment vaut autour de dix livres le quintal, ſans apparence de diminution, parce qu'il ſe fait dans le Soiſſonnois & le Perthois des achats conſidérables. Ainſi le Laboureur continue de gagner, d'enrichir la culture & de nous préparer de bonnes récoltes.

L'été a été fort favorable à la vigne. On s'eſt réjoui des pluies ſurvenues enſuite,

---

(a) *Nous avons publié divers moyens de ſe garantir de ces animaux ; nous parlerons inceſſamment d'une eſpece de ſoufflet dont on commence à ſe ſervir avec ſuccès aux environs de Vienne en Autriche : cet inſtrument ſe trouve au* Bureau des Affiches *de la même Ville.*

mais les vignes qui promettoient une récolte ſinon abondante du moins ſatisfaiſante, languiſſent : les deux tiers du raiſin ſont encore abſolument verds : le Vigneron s'en afflige avec raiſon ; le vin n'eſt pas bon quand les raiſins mûriſſent dans des tems trop différens.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Avis de M. Maupin, contenant quelques inſtructions qui lui ont été demandées depuis la publication de ſon Ouvrage, ſur les moyens de faciliter par-tout l'exécution de ſa méthode & de l'adapter aux divers uſages des vignobles du Royaume.

Des perſonnes perſuadées en même tems & des grands avantages de mes procédés pour la façon du vin, & de la difficulté de les faire prévaloir généralement ſur les pratiques reçues, m'ont engagé à les modérer, pour ainſi dire, & à les concilier, autant qu'il eſt poſſible, avec les principaux uſages qui ſe ſuivent dans les différentes Provinces de vignobles : c'eſt, comme il ſera aiſé de le reconnoître, l'objet du plan que je vais tracer dans cet Avis.

1°. Quelles que ſoient les années, chaque vignoble foulera à ſa maniere, ſoit que l'uſage ſoit de fouler la vendange à meſure qu'elle arrive de la vigne, ce qui eſt la meilleure façon, lorſque les raiſins ont beaucoup de verdeur, ſoit qu'on ne la foule que dans la cuve, ce qui en général eſt préférable dans les années régulieres, & à plus forte raiſon quand il y a pleine maturité ; en obſervant toutefois, ce qui ne ſe fait nulle part, de fouler la vendange *auſſi-tôt qu'elle eſt toute raſſemblée dans la cuve & qu'on ceſſe d'y en mettre*. La fermentation en eſt beaucoup plus forte, plus ſimultanée & plus complette : il y a beaucoup moins d'évaporation, & il ſe perd infiniment moins d'eſprits qu'en s'y prenant plus tard. Je blâme ſur-tout l'uſage où ſont quelques vignobles de tirer leur vin tout chaud pour fouler plus parfaitement leur vendange. Ce que leurs vins gagnent en corps & en couleur, qu'ils peuvent donner autrement, ils le perdent en eſprits. On peut conſulter à cet égard le 14^e^. principe.

Quant à l'égrapage, on peut voir ce que j'en ai dit en différens endroits de mon Ouvrage, & ſinguliérement au huitième principe. Au ſurplus il paroît par la huitième expérience rapportée dans la ſeconde partie, que ſi cette façon eſt utile, comme dans bien des cas on n'en peut pas douter, au moins elle n'eſt pas indiſpenſable, en faiſant le reſte comme il convient. D'après cela, chacun peut ſuivre ſa pratique ou ſon opinion.

2°. Si, lorſqu'il s'agit de fouler la cuve, elle étoit trop froide pour y entrer, on y verſera quelques chauderonnées de raiſins bouillans par l'entonnoir ; ce qui apparemment eſt très-facile.

3°. Soit que la vendange ait été foulée à meſure, ſoit qu'elle ne l'ait été que dans la cuve, *auſſi-tôt* que le marc ſera monté à la ſuperficie, & qu'il couvrira le moût, on ſe mettra en nombre ſuffiſant autour de la cuve pour remanier la vendange & la preſſer dans les mains : cette opération, qui n'eſt ni longue, ni coûteuſe, ni même embarraſſante, a bien moins pour objet d'écraſer les raiſins qui, par leur verdeur & leur dureté, auroient échappé au foulage, que d'extraire la couleur de la pellicule des grains déjà ouverts, & ſur-tout d'en détacher les fibres & la partie de la pulpe qui y adhere. Le vin, je parle ici d'après des expériences répétées, en a plus de couleur, plus de corps, en eſt plus moëlleux & en a plus d'eſprits. A l'exception des années de pleine & de bonne maturité où on peut ſe diſpenſer de cette façon, elle eſt abſolument néceſſaire pour donner au vin toute la qualité qu'il peut avoir, & même ſouvent pour en donner. Toutes les fois ſurtout que les années ont été pluvieuſes & qu'il y a ſurabondance d'eau dans les raiſins, elle eſt d'une telle conſéquence, que quand elle a été marquée, rien n'y peut ſuppléer ; cependant ſi, faute de pouvoir atteindre au marc, ou pour toute autre cauſe, on ne pouvoit la donner, en ce cas, on remueroit & on agiteroit fortement la vendange dans la cuve avec les inſtrumens propres à cet uſage ; mais toujours *auſſi-tôt* après le foulage, & une ſeule fois, pour les raiſons expliquées au quatorzième principe.

4°. Toutes les fois que les raiſins ſeront verds, ou que le tems ſera froid de maniere

à faire craindre que la cuve ne s'échauffe point ou ne s'échauffe que très-difficilement & imparfaitement, dans tous ces cas on verſera pluſieurs chaudronnées de raiſins bouillans par l'entonnoir auſſi-tôt que les opérations ci-deſſus auront été achevées. On en pourra mettre d'autant moins qu'il y aura plus de grapes. (*Voyez le huitième principe*) Dans les années les plus défavorables, ſouvent un ſeau ou un ſeau & demi par muid ſera ſuffiſant. Une pareille condition pour avoir de bon vin ne doit sûrement pas paroître onéreuſe.

5°. Au cas qu'on ait laiſſé la totalité ou la plus grande partie de la grape, on fera bien, après toutes les opérations ci-deſſus, de recouvrir le marc, d'environ un pouce de raiſins parfaitement égrapés; à moins qu'on n'aime mieux s'aſſujettir à arroſer au beſoin la ſuperficie; ce qu'il ne faut faire, lorſqu'il le faut, que très-légérement; mais je préférerois les raiſins égrapés que je viens de conſeiller, principalement ſi le marc n'étoit point couvert ou ne l'étoit point auſſi parfaitement que je l'indique dans mon Ouvrage.

Pour le ſurplus on ſe conformera exactement à ce que j'ai marqué à l'article des procédés, & notamment à la page 63 & ſuivantes de la premiere partie. Tout uſage contraire, ſur-tout en ce qui regarde le tems où il faut tirer le vin, eſt abuſif & démontré préjudiciable à la bonne qualité du vin. Relativement à ce dernier objet, rien de moins bien vu que de tirer le vin avant que la fermentation ſenſible ſoit achevée, ſi ce n'eſt de le tirer long-tems après, comme cela ſe pratique très-mal à propos dans le Berry, la Franche-Comté &c.

J'ajouterai que dans les années de verdeur, principalement, il eſt très-important de mettre le vin de preſſurage à part; j'en excepte celui qui vient juſqu'aux premiers tours de roue de la premiere ſerre. C'eſt la même qualité de vin que de celui qui eſt tiré de la cuve, ſi ce n'eſt qu'il eſt plus chargé de lie; mais cette lie ſe précipite, & le vin en eſt tout auſſi bon.

A l'égard de l'autre, il n'eſt point fait, il eſt verd &c, & il ne peut que déprimer le premier; d'ailleurs on ſera toujours à tems de le mêler quand on le jugera à propos; mais dans le cas dont il s'agit, je ne le conſeille point; un pareil mêlange, j'en ai la preuve, nuit plus qu'il ne profite: les deux vins réunis ſe vendent moins & moins facilement que s'ils étoient ſéparés, & il en réſulte que ſouvent il n'y a que de mauvais vins où il pourroit y en avoir de bons. J'ai actuellement ſous les yeux un vin qui étoit très-bon, très-agréable, & même, au beſoin, potable au ſortir de la cuve; on y a mis le vin de preſſurage, & il eſt verd, dur, & vaut même, par proportion, infiniment moins qu'il n'auroit valu ſans ce mêlange. Tout le monde ſent qu'un vin, qui n'a tout juſte que ce qu'il lui faut pour être bon, ne peut plus l'être ſi on le mêle avec un quart, un cinquième, plus ou moins, de vin inférieur & mauvais. Voilà comme les mauvais vins ſe multiplient au préjudice du Propriétaire même, du Conſommateur, & de l'Etat. Je finis cet article en obſervant, à l'égard des vins verds &c, qui d'ailleurs ont un peu de fond, qu'un moyen sûr pour diminuer, & quelquefois même pour emporter leur acidité, c'eſt de les expoſer pendant l'hiver à l'air & au froid, beaucoup plus qu'on ne fait; le tartre s'en précipite plus vite & en plus grande quantité, & il s'échappe beaucoup d'air qui, tant qu'il eſt dans la liqueur, ne peut qu'en augmenter la verdeur.

Au reſte, après avoir, comme on vient de le voir, plié en partie ma méthode aux uſages reçus; après en avoir, dans la vue de la rendre plus pratticable & plus utile, retranché toutes les opérations laborieuſes & qui pouvoient embarraſſer & retarder le cours de la vendange, telles que le foulage à meſure & à fond, l'égrapage & les chaudronnées qui, par ce nouveau plan, ſe trouvent preſque réduites à rien; enfin après avoir levé tous les obſtacles qui pouvoient en éloigner, je me flatte que tous les vignobles auxquels elle ne demande ni peine, ni ſoins, ni dépenſes extraordinaires, s'empreſſeront à l'adopter & à profiter des avantages qu'elle leur offre: quoique modifiée, ils y trouveront dans les années défavorables des moyens sûrs pour bonifier leurs vins, comme a fait entr'autres M. l'Abbé Lafont dans la huitième expérience. Dans les bonnes années, ils y trouveront pareillement des moyens éprouvés pour améliorer leurs vins & en prévenir les défauts, tels que la graiſſe, l'amertume &c. Ainſi tout doit les porter à préférer ma mé-

thode, puiſque tout bien conſidéré, ils ne peuvent que gagner à la pratiquer.

II.

Lit d'un deſſin nouveau.

Tgale, Menuiſier, à *Londres*, *Catherine-Street*, a imaginé un bois de lit d'un deſſin entiérement nouveau & d'une utilité particuliere pour les Colleges, les Communautés, les chambres de navires &c. Sa forme le rend facile à adapter aux lieux les moins commodes, & tout à la fois à ſervir de décoration dans les plus beaux appartemens. Il réunit l'elégance, la propreté, la commodité. Les Acquéreurs trouveront un bénéfice à l'employer par préférence. L'Inventeur a obtenu des Lettres-Patentes de Sa Majeſté Britannique. Comme la deſcription de ce meuble utile auroit demandé trop de détail, il a invité les Curieux à en aller voir chez lui le plan & le modele, perſuadé qu'un ſimple coup d'œil les convaincroit de l'utilité & de l'agrément de cette invention nouvelle.

Il y a apparence que ſi les Etrangers s'adreſſoient aux Inventeurs de ces machines pour en avoir le deſſin, moyennant une contribution honnête, ceux-ci ne feroient aucune difficulté de le leur communiquer, parce qu'ils ne peuvent pas compter fournir les pays étrangers de meubles pareils, & les empêcher en vertu de leurs privileges de les imiter. Un Bureau qui s'établiroit pour la diſtribution des deſcriptions, des gravures & des modeles des nouvelles inventions, trouveroit beaucoup plus de facilités qu'on ne penſe à ſe procurer de toutes parts les correſpondances néceſſaires pour remplir le dépôt commun qu'il ouvriroit à l'induſtrie de l'Europe.

III.

AVIS.

Le ſieur Dupont, Maître de Mathématiques, recommencera dans ſon Ecole, rue neuve S. Méderic, le premier Octobre prochain, ſes Cours publics de Mathématiques, qui ſeront aux heures ordinaires l'après-midi. Il y fera ſuivre alternativement les excellens ouvrages de MM. Bezout & l'Abbé Boſſu; & indépendamment de ces Cours, il donnera des leçons particulieres, les matins, ſur toutes les parties de Mathématiques, relatives aux Militaires & aux Marins.

Il recommencera auſſi ſon Cours gratuit, théorique & pratique, le Dimanche 4 Octobre, qu'il continuera les Dimanches ſuivans, depuis ſept heures du matin, juſqu'à neuf heures & demie.

Il ſe donne dans ſon Ecole quatre-vingt-ſeize leçons publiques par mois, tant ſur les Elémens que ſur la haute Géométrie, ſans y comprendre les leçons de Pratique qu'il fait à la campagne pour l'Arpentage, &c.

Il a chez lui un Maître pour ſes Eleves, qui enſeigne le Payſage, la Carte & la Fortification.

Le grand nombre d'Eleves qu'il a formés depuis ſeize ans, ſont les vrais garants de ſon application & de ſon exactitude à remplir les devoirs de ſon état.

On trouve chez lui ſix chambres & leurs cabinets tout meublés, pour ſix jeunes gens, dont les parens veulent qu'ils ſoient plus à portée des leçons & que l'on veille ſur leur conduite.

Les Amateurs pourront voir ſon Cabinet qui eſt peut-être le ſeul monument d'antiquités qui ſoit reſté dans ſon entier: il ſervoit de bains à la Reine Blanche de Caſtille, mere de Saint Louis: la ſculpture, la peinture & la dorure méritent l'attention des Artiſtes.

Il a, pour la commodité de ſes Eleves, une très-belle collection d'inſtrumens de Mathématiques, de toutes eſpeces, & des figures en relief ſur toutes les parties, & pluſieurs machines &c.

IV.

GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Mercredi 23 Septembre 1772, au Samedi 26 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 19, 23 à 27 l. 15 ſ. *le ſeptier; idem* nouveau, de 21, 24 l. 10 ſ. à 28 liv.; *idem* au Port de la Grêve, de 25 à 29 l. Le ſeigle, de 13 liv., 14 l. 10 ſ. à 15 liv. 15 ſ.; l'orge, de 9 l., 10 l. 10 ſ. à 11 l. 15 ſ. auſſi *le ſeptier*.

AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 23 Septembre 1772 au Samedi 26 dudit, l'avoine ancienne a été vendue à la Halle, de 23, 23 l. 10 ſ. à 24 l. 10 ſ.; *idem* nouvelle, de 20, 21 à 23 l.; *idem* au Port de la Grêve, de 20 à 22 l. *le ſeptier.*

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'eſt vendu Porte Saint Michel, le 30 Septembre 1772, de 52 à 53 l.; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 50 à 51; *idem* nouveau, de 48 à 49; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg S. Laurent, de 18 à 19 liv; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 48 à 49; *id.* nouveau, de 47 à 48; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 l.

PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 30 Septembre 1772.*

	℔	ß	
Or de Portug. à	722	5	marc.
Du Mexique à	716	5	marc.
Du Perou à	708		marc.
Les guinées à	719	721	marc.
Ducats à	98	10	once.
Or fin à 23 k. 31 32.	99	10	once.
Or à 20 karats à	83	15	once.
L'argent à 11 d. 20 g. à	53	15 6	marc.
Idem à 11 d. 10 gr. à	51	18	marc.
Piaſtres à	49	5	marc.

CHANGES DE PARIS, *du 30 Septembre 1771.*

Amſterdam	55 5/8	
Londres	31 9	16e.
Hambourg	183 2/4	
Madrid	15 3 6	à 4
Cadix	15 2	
Livourne	96	
Gênes	94	
Lyon, *Saints*	7/8 p. % b.	

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Sept. 1772.	*Lundi 28.*	*Mardi 29.*	*Mercredi 30.*
COMP. D. IND.			
Actions à 7 coup.	1277 1/2 75 72 1/2		1265 62 1/2 60 62 1/2 (65.
D°. 16es. à 7 cou.			
D°. 8es. à 4 coup.			
D° 25es. à 4 coup.			
Emprunt Oct.		FESTE.	295

LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, ſix derniers mois 1771 *& ſix premiers mois* 1772.

Du Sam. 26 Sept. 1772		Du Lundi 28.		Du Mardi 29.	
Meſſieurs		*Meſſieurs*		*Meſſieurs*	
Goſſey, ſix prem. mois 1772.	A.	Thevenin, ſix d. mois 1771.	O.	Viellard, ſix d. mois 1771.	Z.
Caron, *idem.*		Creuzé, *idem.*	P.	Defrance, *idem.*	
Lenoir, *idem.*		Certain, *idem.*	Z.	Marſollier, ſix p. mois 1772.	A.
Clouet, *idem.*		Maſſon, ſix prem. mois 1772.	A.	Cauchy, *idem.*	
Delarue pere, *id.*	F.	Delamotte, *idem.*		Defays, *idem.*	F.
				Du Mercredi 30.	
				Radix, ſix dern. mois 1771.	P.
				Roytier, *idem.*	Z.
				Deſplaces, ſix p. mois 1772.	A.
				Gautier, *idem.*	
				Boutray, *idem.*	

A Paris, du Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1772.

GAZETTE *D'AGRICULTURE,* COMMERCE, *ARTS ET FINANCES.*

ANNÉE 1772. Du Samedi 26 Septembre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 1 *Septembre.*

PENDANT que la Diete s'occupoit de prétentions & de projets, les parties ſeptentrionales du Royaume étoient dépourvues même de *hackebrod*, ou pain haché d'écorce d'arbre, ſubſiſtance à laquelle leurs malheureux Habitans avoient en partie été réduits. Le Roi qui, dans les ſituations les plus critiques, s'eſt toujours plus occupé de ſon Peuple que de lui-même, a envoyé dans le Nord des hommes capables de juger du mal; il eſt parti des ſecours ſuffiſans pour y appliquer le remede. Aujourd'hui la bienfaiſance adoucit les malheurs publics, bientôt la ſage politique les préviendra. Les Loix proſperes ſont les grandes actions des Rois: l'immortel Fondateur de l'Ordre de Vaſa nous promet le rétabliſſement & le regne des Loix les plus favorables à la multiplication des ſubſiſtances. En briſant le joug ariſtocratique, S. M. a annoncé qu'elle romproit bientôt les entraves de l'induſtrie. Le ſol & les hommes ſeront mis en valeur. L'Agriculture n'a fait que de foibles efforts pour ſe relever, parce qu'elle n'étoit pas ſoutenue par de bonnes Loix: depuis Charles XII, les Fabriques de ſoie, de coton, de toileries, de maroquin &c, les rafineries de ſucre, les ſavoneries, les ſalines, les moulins de toute eſpece, tous ces établiſſemens nombreux élevés à grands frais, languiſſent, quoique pluſieurs Manufacturiers gagnent 50, 75, & 100 pour 100 de leurs marchandiſes; mais preſque partout les fonds manquent, la concurrence manque, l'inſtruction manque, parce que le revenu territorial & la bonne adminiſtration ont manqué. Riches en fer, nous avons donc les outils de tous les Arts, ils devroient s'y naturaliſer en quelque ſorte d'eux-mêmes. Placé ſur la Baltique & la Mer occidentale, & entrecoupé de lacs & de fleuves dont la plûpart ſe rendent dans ces mers, ce pays n'a reſſenti de cette ſituation ſi avantageuſe pour le commerce que l'appauvriſſement & un épuiſement d'eſpeces forcé par la balance des importations ſupérieures de pluſieurs tonnes d'or à nos exportations à l'Etranger. Tout eſt en quelque ſorte à faire & à réparer; mais aujourd'hui nous avons un Roi, ce Roi ſçait regner.

ALLEMAGNE.

DE SUHL (*dans le Pays de Henneberg en Saxe*), *le* 28 *Août.*

M. le Docteur Glaſer vient d'inventer une eſpece de vernis qui rend le bois impénétrable à l'action du feu. Son ſecret a été mis à l'épreuve la plus forte & la plus authentique. Trois maiſons conſtruites en bois ont été entourées de matieres embraſées; l'une a été bientôt réduite en cendres, elle n'étoit pas verniſſée; les deux autres ont

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

conſtamment réſiſté à la violence des flammes, par la vertu du vernis dont elles avoient été enduites. (*Nous donnerons inceſſamment de nouveaux détails ſur cette expérience*).

ITALIE.

De Milan, *le* 30 *Août.*

La Junte Economale a ſignifié aux Supérieurs des Communautés Régulieres de cette Ville l'Edit de 1762, renouvellé le 14 Juillet de la préſente année, par lequel il eſt ordonné à toutes perſonnes de ne faire aucun amas de grains, d'introduire dans la Ville telle partie de leurs récoltes &c.

De Genes, *le* 28 *Août.*

Dans le courant de ce mois, les orages ont été aſſez fréquens & aſſez violens dans ces contrées.

On aſſure qu'il s'eſt formé ici une Compagnie pour prendre à ferme les revenus de l'Etat de Parme à trois millions de livres ou 75,000 écus Romains payables tous les trois mois.

De Naples, *le* 2 *Septembre.*

Depuis que le Décret d'abolition des dîmes eccléſiaſtiques s'exécute, à la grande ſatisfaction du Peuple, les Curés fruſtrés de ce produit, refuſent, dit-on, de payer la *quarte* aux Evêques ; & les Evêques, ajoute-t-on, prétendent ne plus payer les penſions impoſées par la Cour de Rome ſur les menſes épiſcopales.

PORTUGAL.

De Lisbonne, *le* 21 *Août.*

Philadelpie, enrichie d'une bonne récolte de grains, nous a envoyé des convois aſſez conſidérables pour faire beaucoup baiſſer les prix de ces denrées dans cette Place. Il y a des troubles dans le Breſil.

ANGLETERRE.

De Londres, *le* 13 *Septembre.*

On compte que les Emigrans d'Ecoſſe, ſeuls, ont emporté avec eux au moins dix mille livres ſterlings en eſpeces, depuis 1768 : comme il ne s'eſt guères expatrié que des pauvres, il faut que l'Ecoſſe ait perdu un Peuple nombreux.

Les nouvelles d'Antigoa portent que le ſucre y a totalement manqué cette année ; & que les vaiſſeaux qui y abordent ſe trouvent obligés d'aller chercher des cargaiſons dans d'autres Iſles.

Le haut prix des fourrages a fait conſidérablement baiſſer les prix des chevaux.

Un grand nombre de Garçons Bijoutiers ſe trouvent ſans emploi & dans une extrême détreſſe. Il a été renvoyé de l'Inde une grande quantité de bijoux, & il y a très-peu de demande de ces brillantes inutilités ; on a beſoin de pain.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De la Rochelle, *le* 14 *Septembre.*

La Chambre de Commerce de cette Ville a été chargée d'avertir les Négocians qu'il ne ſeroit délivré aucun acquit à caution pour les grains de toute eſpece que l'on voudroit tranſporter d'un Port dans un autre du Royaume, ſans qu'on eût fait part à M. l'Intendant des motifs de l'opération, & obtenu à cet effet une permiſſion particuliere. Ces ordres ſont fondés ſur la facilité que procuroit ci-devant l'acquit à caution de tranſporter ſur les bâtimens des chargemens plus conſidérables que ceux qu'on avoit déclarés, dans la vue d'en conduire l'excédent à l'Etranger ; ſoit en rapportant des procès-verbaux de naufrage, de relâche forcé, ou d'autre eſpece, pour juſtifier la vente des cargaiſons dans d'autres Ports que ceux de leur deſtination.

De Langres, *le* 16 *Septembre.*

La récolte des foins a été médiocre dans nos cantons à cauſe de la ſéchereſſe. La moiſſon du froment & du ſeigle n'a pas été auſſi abondante qu'on l'eſpéroit ; une partie avoit été brûlée par les trop grandes chaleurs. On n'a recueilli que très-peu d'orge & d'avoine, qu'il a fallu, en grande partie arracher.

Nos vignes promettoient l'abondance ;